

BULLETIN DE RÉSERVATION - Emplacement

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :

Nombre de personnes :

Animal préciser :

La personne mentionnée ci-dessus déclare réserver les prestations suivantes :

Date d'arrivée : **Date de départ** :

	Nbre par nuitée	Très basse saison *	Basse saison *	Haute saison *	Total
Forfait emplacement <small>(1 emplacement, 1 ou 2 personnes)</small>		14,00 €	14,60 €	16,50 €	€
Adulte supplémentaire		4,40 €	4,50 €	5,20 €	€
Enfant supplémentaire (+ 8ans)		4,40 €	4,50 €	5,20 €	€
Enfant supplémentaire (de 2 à 8 ans)		2,80 €	2,90 €	3,10 €	€
Option électricité (16A) **		4,90 €	4,90 €	4,90 €	€
Véhicule supplémentaire		2,20 €	2,30 €	2,30 €	€
Animal		1,80 €	1,80 €	1,80 €	€
Sous-total					€
Nombre de nuitées					
Sous-total					€
Option facultative assurance annulation : 3% du total séjour (voir au verso, 5)					€
Frais de réservation					9.00 €
TOTAL TTC					€
Acompte 25% du séjour, frais de réservation, assurance annulation (option)					€

Une remise de 10% est accordée pour les séjours de 21 nuits et plus.
Elle sera appliquée lors du règlement du solde de votre séjour.

La personne ci-dessus mentionnée a pris connaissance des conditions générales de vente au verso et les accepte. À ce titre, elle joint un versement d'acompte de 25% du montant de la réservation (par chèque, chèques vacances ou virement) à l'ordre du Camping l'île Cariot. Le solde du séjour sera à régler au plus tard la veille du départ (sauf en cas de souscription à l'assurance annulation : paiement 30 jours avant la date d'arrivée).

* Très basse saison du 1/04 au 15/06 et du 15 au 30/09 ; Basse saison du 15/06 au 8/07 et du 19/08 au 15/09 ; haute saison du 8/07 au 19/08

** Hors charge des véhicules électriques et hybrides

Participants au séjour :

Merci d'inscrire ci-dessous vos nom, prénom, date de naissance ainsi que ceux de toutes les personnes qui vous accompagnent.

Nom	Prénom	Date de naissance

Fait à, le

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

Comment nous avez-vous connu ?.....

Etes-vous déjà venu au camping ? oui non

Je souscris à l'assurance annulation ? oui non

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Situation du camping : Le camping*** l'île Cariot dispose de l'agrément n° C85-016670-001 daté du 13 juillet 2012 pour 50 emplacements «Tourisme». Il est situé au cœur du village de Chaillé-les-Marais dans le marais poitevin, à 30 km de La Rochelle, des plages du Sud Vendée, comme La Tranche sur Mer, de la Baie de l'Aiguillon... Les amateurs de pêche pourront aller pêcher dans la Sèvre Niortaise à quelques kilomètres ou à l'étang du Sableau situé à 4 km.



2 - Dates d'ouverture : Le camping vous accueille du 1^{er} avril au 30 septembre.

3 - Informations pratiques : Le camping est situé à 12 km de Luçon, ville où vous trouverez des grandes surfaces ainsi qu'une gare SNCF. Depuis la gare de Luçon vous pourrez arriver au camping par la ligne 140 (SOVETOURS - 02/51/62/18/23).

À 300 mètres du camping vous aurez accès à une supérette et une boulangerie, et sur le village à tous les services nécessaires (banque, poste, services de santé, pharmacie, station service...).

4 - Équipements sur le camping : Pour vous divertir, le camping est équipé d'une piscine chauffée (ouverte du 15 juin au 15 septembre), d'une aire de jeux, d'un terrain de pétanque et de volley, d'une table de ping-pong, d'un embarcadère de canoës (gratuit), d'une bibliothèque... et vous propose de nombreuses animations en juillet et août. Pour votre confort, le camping dispose d'un lave-linge, d'un sèche-linge, d'une table à repasser ainsi que d'un accès WIFI et d'un point phone...

5 - Conditions de réservation et d'annulation :

Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. La réservation d'un emplacement ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux ou doivent disposer d'une autorisation parentale de séjour. La réservation ne sera ferme et définitive uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et du contrat de réservation dûment complété et signé. **Les emplacements sont loués à partir de 12h et jusqu'à 12h le jour du départ.** Le forfait emplacement comprend la location de 1 à 2 personnes, le stationnement d'un véhicule, la tente, caravane ou camping-car, l'eau et l'accès aux infrastructures d'accueil. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participant supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation : Les frais de dossier s'élèvent à 9 €. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10%. La taxe de séjour sera due pour toute personne majeure au tarif en vigueur et sera à régler lors de votre arrivée. Une éco-participation est à régler, à la nuitée et pour toute personne majeure. Notre camping est soumis à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0.10 €/pers. + 18 ans/nuit).

Règlement du séjour : Vous pouvez honorer votre réservation par les modes de paiement suivants : chèque bancaire, chèque postal, chèque vacances, mandat postal ou espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou international.

Modalités de règlement : Acompte de 25 % du montant du séjour + frais de dossier + assurance annulation (facultatif). Le solde du séjour est à régler la veille de votre départ (sauf en cas de souscription à l'assurance annulation, le solde est alors à régler au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée). Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, la réservation est considérée comme annulée et nos conditions d'annulation décrites ci-dessous s'appliquent.

Annulation : Aucune annulation ne sera prise en compte après la date de réservation définitive. Toutes les sommes restent acquises. Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 3% du coût du séjour. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable. L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier). En cas de souscription à l'assurance annulation, le solde du séjour devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur www.campez-couvert.com et sur notre site www.camping-chaille-les-marais.com

6 - Les adhérents FFCC : Les réductions seront appliquées lors du règlement en fin de séjour et ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles.

7 - Les animaux : Les animaux sont acceptés sur le camping à condition d'être vaccinés et tenus en laisse. Maximum 2 chiens par emplacement nu. Un supplément de 1,80 € par nuit et par animal sera appliqué. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. En aucun cas les animaux ne devront rester seuls sur le camping (une pension canine vous propose ses services sur le village).

8 - Les visiteurs : À leur arrivée, les visiteurs doivent venir se présenter à l'accueil et s'acquitter du droit d'entrée de 2,20 € par personne. Ce droit d'entrée ne donne pas accès à la piscine.

9 - Assurance : Il appartient au client de s'assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de la responsabilité civile.

10 - Règlement intérieur : Le locataire s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping.

11 - Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SARL Plein Air Attitude. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C - Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice – 14 rue Saint Jean 75017 PARIS – 06.09.20.48.86 »